



# Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex  
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

**Assurance RCP** : WTW France – Département Sport –  
Immeuble Quai 33,33/34 Quai de Dion Bouton CS 70001 92814 PUTEAUX  
[frrandonnee@grassavoy.com](mailto:frrandonnee@grassavoy.com) tel 09 72 72 01 19 - Contrat n° 41789295M / 0002

**Garantie financière GROUPAMA** : Assurance-crédit & Caution 132 rue des 3 Fontanot 92000 NANTERRE  
Contrat n° 400071662/0

## ANNEXE 12 NOTICE D'INFORMATION

Séjour du 29 juin au 6 juillet 2024 en Italie – Les DOLOMITES  
**Montant du séjour : 830 €**

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour.

Nombre de participants : **25 au minimum - 44 maximum (capacité de l'autocar).**

### DEPLACEMENT :

Voyage en autocar grand tourisme durant tout le séjour.

Sont compris le PdJ de l'Aller et les repas au cours du trajet Aller & Retour.

Lieu de départ Thionville (place de la Liberté) & Metz (parking patinoire de Longeville les Metz), horaires restant à définir.

### HEBERGEMENT :

Hôtel \*\*\* ORSA Maggiore situé à Falcade dans les Dolomites.

Logement : l'offre est établie sur la base de chambres doubles avec draps et linge de toilette fourni.

Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non et ce dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double.

En cas de refus de cette clause, deux possibilités sont offertes :

- L'adhérent souscrit au supplément chambre individuelle sous réserve des disponibilités (**70 € en sus pour le séjour**)
- Il demande l'annulation de sa pré-inscription à la réception des documents d'inscription

### PROGRAMME :

Randonnées quotidiennes en deux groupes permettant d'adapter au mieux le rythme, la distance et le dénivelé aux capacités et envies de chacun sur les sentiers des Dolomites.

L'accompagnement des randonnées se fera par deux animateurs de l'Association.

Suivant les conditions météo, les animateurs de randonnées se réservent la possibilité de changer le programme.

L'approche des sorties pour les randonnées et visites se feront en autocar.

- **Samedi 29 juin 2024** : Arrivée au lieu d'hébergement. Pot d'accueil.
- **Dimanche 30 juin 2024** : Marche à la journée au Col de San Pellegrino avec panier pique-nique fourni par l'hôtel.

Pour le Groupe 1 (fort) distance 12 km avec D+ 700m – **BPI 92**

Pour le Groupe 2 (moyen) distance 8,5 km avec D+ 400m – **IBP 64**



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98  
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165  
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000  
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental  
N° de Siret : 448 149 336 00043



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex  
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

- **Lundi 01 juillet 2024** : Marche à la journée au Col de San Pellegrino avec panier pique-nique fourni par l'hôtel.  
Pour le Groupe 1 (fort) distance 12 km avec D+ 1100m – **IBP 120**   
Pour le Groupe 2 (moyen) distance 7 km avec D+ 450m – **IBP 68** 
- **Mardi 02 juillet 2024** : Marche à la journée sur l'itinéraire du patrimoine mondiale des Dolomites avec le panier pique-nique fourni par l'hébergeur.  
Pour le Groupe 1 (fort) distance 7,2 km avec D+ 900m – **IBP 101**   
Pour le Groupe 2 (moyen) distance 8,5 km avec D+ 780m – **IBP 84** 
- **Mercredi 03 juillet 2024** : Départ en bus pour tous pour une journée visite de Cortina D'Ampezzo le matin. L'après-midi montée en téléphérique au col Druscié puis descente à pied en passant par le lac de Ghedina.  
Distance 6km – **IBP 32** 
- **Jeudi 04 juillet 2024** : Marche à la journée au départ du télécabine Valbona et le Cune avec panier pique-nique fourni par l'hôtel.  
Pour le Groupe 1 (fort) distance 13 km avec D+ 1050m – **IBP 131**   
Pour le Groupe 2 (moyen) distance 12 km avec D+ 550m – **IBP 99** 
- **Vendredi 04 juillet 2024** : Marche à la journée depuis Someda avec panier pique-nique fourni par l'hôtel.  
Pour le Groupe 1 (fort) distance 10,7 km avec D+ 1260m – **IBP 140**   
Pour le Groupe 2 (moyen) distance 8,8 km avec D+ 830m – **IBP 99** 
- **Samedi 05 juillet 2024** : Fin du séjour. Les chambres sont à libérer après le petit déjeuner.

La cotation des randonnées, est une estimation faite à partir des données du guide pratique de cotation des randonnées pédestres édité par la FFRandonnée. Ce guide est disponible sur notre site en page téléchargements.

#### RECOMMANDATIONS

Il convient d'être bien entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

#### Ce prix comprend :

Le transport en autocar en journée avec le petit déjeuner & le repas en cours de trajet à l'aller.

L'hébergement du séjour en 1/2 pension avec boissons comprises aux repas uniquement, du dîner du 1<sup>er</sup> jour (le samedi 29 juin) au PdJ du dernier jour (le samedi 6 juillet). Les paniers pique-nique seront fournis par l'hôtel ORSA Maggiore pour les sorties randonnées du programme.

L'accès au téléphérique payant sur les sentiers.





# Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex  
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

La journée visite de Cortina d'Ampezzo dans la province de Belluno en Vénétie.  
Le déjeuner pris sur le trajet au retour.  
L'accompagnement des randonnées par les Animateurs de l'Association.  
Les taxes de séjour.

## **Ne sont pas compris :**

Les dépenses personnelles.  
Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).  
D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## **INSCRIPTIONS :**

Un Bulletin d'Inscription sera proposé par l'Association aux préinscrits.

### **VOTRE PREMIER VERSEMENT VAUT PRÉINSCRIPTION.**

**Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions. (Date limite du premier versement ou atteinte du quota de places disponibles).**

**Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.**

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

*« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites »*  
Vous avez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, à une assurance individuelle.

**PAIEMENTS :** Prix du séjour 830€ (supplément chambre individuelle 70€ par personne).

**Acompte de 100 €** à verser à la pré-inscription pour le **30 novembre 2023**.

Les inscriptions seront closes à la date limite indiquée ci-dessus ou dès le nombre de participants atteint.

Règlement des assurances (facultatives) ainsi que la chambre individuelle, lors de l'inscription, le **2eme versement de 330€ pour le 29 février 2024 puis le solde le 30 mai 2024 pour un montant de 400 euros**.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association, de préférence par CARTE BANCAIRE sur le site sécurisé.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

**Avant retour dans la limite du délai prescrit de 8 jours du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.**

**En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais ou restés sous silence au-delà du délai de retour, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.**

**À sa demande, l'adhérent sera destinataire de la facture des frais qui lui restent imputés. Suivant le cas, le règlement des sommes dues par l'adhérent ou le remboursement des sommes trop perçues par ZigZag Rando 57 sera réalisé dans un délai de 15 jours après la date de fin du séjour.**



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98  
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165  
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000  
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental  
N° de Siret : 448 149 336 00043





# Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex  
Pour nous contacter : <https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter>

<https://www.zigzagrando.com/>

À cet effet, Il serait souhaitable que vous preniez une assurance ou bien de voir avec celle de votre CB ce qui pourrait vous être remboursé en cas d'une annulation de votre part.

## **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide et inscrit à ZigZag Rando 57. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire.

Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de gestion de ZigZag Rando 57, resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra procéder à son inscription selon les modalités de ZigZag Rando 57 et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Le remboursement des frais à l'adhérent cédant son séjour ne pourra être effectué qu'une fois le remplacement validé.

## **RECOMMANDATIONS :**

Pour rappel, le séjour a lieu en Italie, la carte CNI ou Passeport est obligatoire. La CEAM est fortement conseillée dans le cas d'un éventuel besoin en soin sanitaire.

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à la veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, gourde, chaussures étanches, imperméable, quelques « en-cas ».



Inscrit au Registre des Associations du Tribunal de Metz Volume 147 Folio 98  
Affilié à la Fédération Française de Randonnée sous le n° 3165  
Agréé Jeunesse et Sport sous le n° 57 00 46 le 19 décembre 2000  
Extension de l'Immatriculation Tourisme N°IM 075100382 du Comité Départemental  
N° de Siret : 448 149 336 00043

